Avertissement

GRANDES CULTURES
No 18 – 14 juillet 2009

EN BREF :

– Évaluation du risque d'infection de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 14 juillet 2009).

ÉVALUATION DU RISQUE D'INFECTION POUR LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis hâtifs réalisés à la mi-mai dans différentes régions du Québec. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être, si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours ou encore si votre culture d'orge est à l'épiaison. Dans la région de Montréal, la très grande majorité des cultures de céréales ont dépassé les stades critiques d'infection et de traitement.

Le blé et l'orge épiés et en floraison actuellement ou qui le seront dans les prochains jours sont sujets à l'infection. Les averses et les orages des dernières journées ainsi que ceux prévus pour les prochains jours dans la plupart des régions du Québec contribuent à l'infection. Cependant, les températures fraîches actuelles ou prévues réduisent le risque d'infection. **Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation**.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **De façon générale, il faut tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des renseignements généraux sur la fusariose de l'épi des céréales et les moyens de lutte. Consultez les bulletins techniques au besoin (http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r=).

Il faut rappeler que le traitement avec un fongicide n'est efficace qu'à prévenir l'infection, que la période de traitement qui assure une protection adéquate est restreinte et qu'il faut compter une période d'au moins quatre heures sans pluie sur la culture afin que la protection soit efficace.

Veuillez vous référer au tableau à la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours pour le blé et l'orge.

Secrétariat du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2100, postes 3551 ou 3581
Télécopieur : 418 380-2181 Courriel : rap@mapaq.gouv.qc.ca Page Web : http://www.agrireseau.qc.ca/rap/

Niveau de risque d'infection de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	**Niveau de risque**				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet	Samedi 18 juillet
Région de Montréal (Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Laval)	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Mirabel	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Lanaudière	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Drummondville/Nicolet	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Mauricie/Trois-Rivières	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Charlevoix	M-Faible	Moyen	M-Faible	M-Faible	Moyen
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Outaouais	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Région de Québec	Moyen	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Beauce	M-Faible	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Estrie	M-Faible	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé
Montmagny/L'Islet/La Pocatière	M-Faible	Moyen	M-Faible	Moyen	Moyen
Kamouraska/Rivière-du-Loup/ Trois-Pistoles	M-Faible	M-Faible	Moyen	Moyen	É-Moyen
Rimouski/Mont-Joli	M-Faible	M-Faible	Moyen	Moyen	Moyen
Matapédia	M-Faible	Moyen	É-Moyen	Moyen	É-Moyen
Matane	M-Faible	M-Faible	M-Faible	M-Faible	Moyen
Baie-des-Chaleurs	M-Faible	Moyen	É-Moyen	Moyen	É-Moyen
Abitibi/Témiscamingue	Moyen	É-Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : Très élevé
Élevé
É-Moyen : Élevé à moyen
Moyen
M-Faible : Moyen à faible
Faible
T-Faible : Très faible
- : Données insuffisantes

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe deux produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué **pour le blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veuillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.** Consultez les étiquettes des produits et les directives du manufacturier en cliquant sur les liens suivants :

FOLICUR^{MD} 432 F (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857.
FOLICUR^{MD} 432 F (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Folicur_09.pdf.

PROLINE^{MD} 480 SC (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767.
PROLINE^{MD} 480 SC (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Proline_09.pdf.

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : http://www.bayercropscience.ca.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
Claude Parent, agronome – Avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – grandes cultures – 14 juillet 2009